

SERVICE PUBLIC RÉGIONAL DE
BRUXELLES
Bruxelles Urbanisme et Patrimoine
Monsieur Thierry WAUTERS
Directeur
Direction des Monuments et des Sites
C.C.N.- Rue du Progrès, 80 / bte 1
B - 1035 BRUXELLES

Réf. D.U. : 04/pfu/635265
Réf. D.M.S. : 2232-0001/23/2017-188
Réf. C.R.M.S. : AA/KD/AUD30001.608
Annexe : 1 dossier

Bruxelles, le

Monsieur le Directeur,

Objet : UCCLE. Forêt de Soignes.
Installation temporaire d'une cabane d'observation.
Demande de permis unique – Avis de la CRMS
(Dossier traité par M. B. Campanella – D.M.S.)

En réponse à votre lettre du 11 août 2017 sous référence, reçue le 14 août, nous vous communiquons ***l'avis conforme favorable*** émis par notre Assemblée, en sa séance du 23 août 2017, concernant l'objet susmentionné.

La Forêt de Soignes est classée par l'Arrêté Royal du 02.12.1959.

La demande consiste en l'installation temporaire, du 01.09.2017 au 31.12.2017, d'une cabane d'observation en bois dans la Forêt de Soignes, à proximité de l'Hippodrome de Boitsfort. L'escalier d'accès serait directement relié à l'avenue de l'Hippodrome.

La construction projetée vise à faire prendre conscience par le public des comportements corrects à adopter pour observer la nature sans lui porter préjudice.

La cabane serait installée en bordure d'un massif (voir localisation précise dans dossier), sur un espace de lisière déjà dégagé par les services de Bruxelles Environnement. Elle serait directement accessible depuis l'avenue de l'Hippodrome et formerait une sorte de passerelle d'observation pour regarder le massif différemment. Le plan prévoit une porte tournée vers le massif végétal mais le public ne pourra toutefois en aucun cas y accéder pour éviter de le dégrader.

Compte tenu de l'implantation (proche d'une des portes d'entrée de la forêt), du caractère temporaire et réversible de l'installation (démontage complet début 2018), la CRMS émet un avis conforme favorable.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos sentiments très distingués.

A. AUTENNE
Secrétaire

M.-L. ROGGEMANS
Présidente

Copies à : B.D.U. – D.M.S. : M. B. Campanella ; B.D.U. – D.U. : Mme V. Minette.